

La laïcité, une chance pour le « vivre ensemble »

La laïcité, telle qu'elle est vécue en France, car elle est très différente en Allemagne, en Angleterre, aux Etats Unis, par exemple, a eu chez nous une naissance difficile. Il a fallu séparer l'Eglise et l'Etat, ce fut réalisé brutalement par la révolution française en 1789 et par l'abolition de la royauté. Le pouvoir que l'on disait venir de Dieu venait désormais du peuple. L'Eglise catholique perdit ses privilèges et même tous ses biens et les prêtres n'étaient plus payés par l'Etat. Ce fut douloureux.

Cependant, l'Eglise a fini par reconnaître la République laïque, ce fut le « ralliement ». Notre République, dont la devise est faite de valeurs chrétiennes, liberté, égalité, fraternité, garantit à tous les citoyens et à toutes les religions beaucoup de droits.

L'Eglise est reconnue comme une association, elle peut posséder des biens pour atteindre ses propres buts ; elle a le droit de réunion, le droit d'expression par ses journaux, ses radios, ses livres ; le droit d'usage des églises appartenant à l'Etat où elle peut célébrer son culte ; elle peut même passer des contrats avec l'Etat pour ouvrir des écoles dont les maîtres sont payés par l'Etat.

Le CCFD-Terre Solidaire a participé en 2013 aux Assises du développement initiées par le ministre délégué chargé du Développement. Certes, l'Eglise ne peut plus et ne veut plus légiférer. Légiférer relève d'assemblées élues par le peuple où sont les députés, les sénateurs, les conseils généraux, régionaux, communaux. Par contre, tous, croyants ou non, peuvent se présenter aux diverses élections politiques et sociales, tous peuvent appartenir à des associations qu'on appelle « corps intermédiaires ». Grâce à la laïcité, tous peuvent vivre en France en bonne intelligence et travailler au bien commun. Utilisons totalement ces libertés et nous serons de bons citoyens républicains.

Toutes les religions ont-elles leur place dans la République laïque ?

Cette question suppose que l'on définisse d'abord une religion. Disons, pour faire court, ce n'est pas une secte. Mais cette question est surtout à poser pour la religion musulmane. La montée en nombre de français

appartenant à cette religion crée de nouvelles questions concernant la laïcité.

La religion musulmane, islamique, est-elle compatible avec la laïcité s'interrogent certains quand ils constatent que dans d'autres pays, les responsables de l'Islam veulent tout le pouvoir, ils imposent au nom de Dieu et de Mahomet la charia. Beaucoup pensent qu'ils ont beaucoup évolué. Notre Eglise a mis plus de cent ans pour le faire et elle veille encore.

Beaucoup a été fait pour les musulmans et eux-mêmes continuent à s'organiser pour s'entendre entre leurs différentes tendances ou origines. Des progrès peuvent et doivent encore être accomplis.

Le meilleur chemin est comme partout celui du dialogue et du respect. Dialogue, certes, entre l'Etat et les responsables musulmans, dialogue et entraide, aussi, entre les religions non-chrétiennes et les religions chrétiennes. C'est le dialogue inter-religieux.

Les peurs, les craintes, les suspicions se nourrissent de ces manques de dialogue. Si on franchit cette étape, il sera plus facile de fixer des normes.

Michel JEANROY

Prière

Mon Dieu,

Je te donne toute ma journée, toutes mes journées pour transmettre ta paix, ta joie, ta lumière. C'est ma façon de te dire que je t'aime.

Je te remercie pour le contact avec toutes ces personnes que j'ai le plaisir de rencontrer et chez qui je découvre et admire tant de générosité et de foi.

Je te remercie aussi pour tout ce que j'ai reçu de ma famille, de l'Eglise et de toutes les personnes qui m'ont influencé.

Je te demande pardon pour toutes mes raideurs, mes manques de compréhension des autres, manque d'écoute.

Aide-moi à tenir compte de leur avis et de leurs désirs, même si je ne suis pas toujours d'accord.

Eclaire mon intelligence pour que je comprenne mieux les autres et la vie de l'Eglise.

Aide-moi à transmettre mieux le message de l'amour, ici et partout.

